

L'assainissement du hameau de St-Maurice, à Bucey-les-Gy

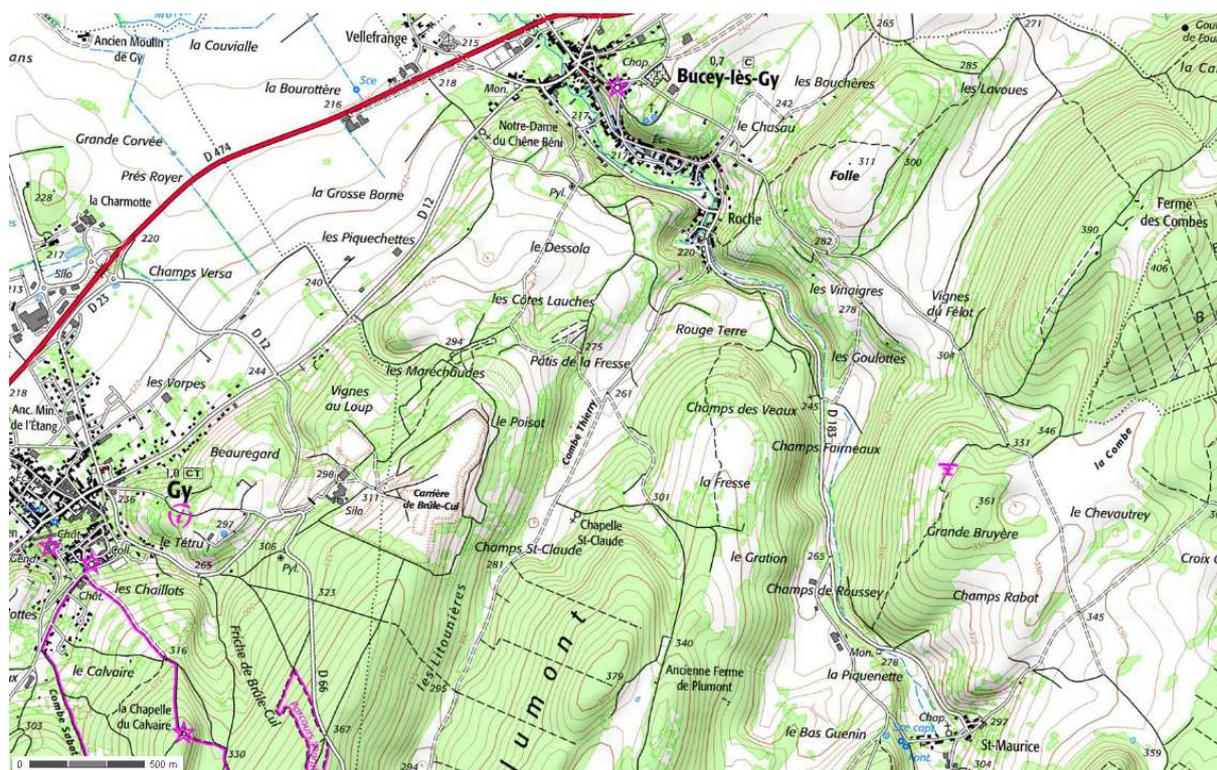
1. Etat actuel

La commune de Bucey-les-Gy est située à environ 25 km au nord-ouest de Besançon et à 30 km de Vesoul.

Elle est desservie par les routes départementales D474, D12, D183, D185 et D186.

La superficie de la commune est de 21.3 km², l'altitude moyenne de 229 m. La densité de population est de 28 habitants par km².

La commune compte également le hameau de Saint-Maurice, situé 2,5 km au sud-est du village, dont il est question dans le présent document.

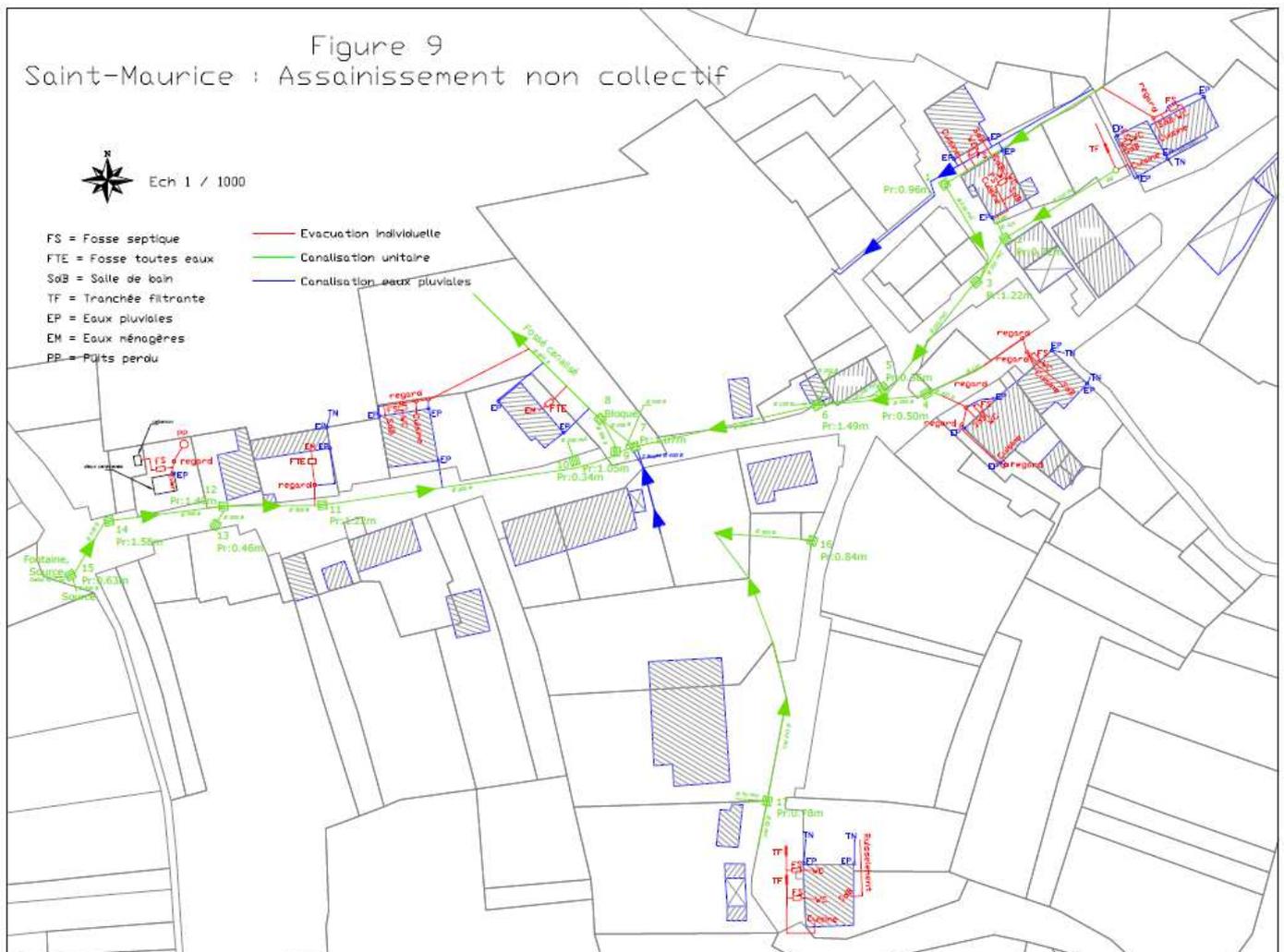


La population de Bucey-les-Gy était de 649 habitants au dernier recensement de 2010. Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la population au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

Année de recensement	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2007	2010
Population sans double compte	658	623	572	581	583	593	636	643	649

L'assainissement de la commune de Bucey-les-Gy se scinde en deux réseaux de collecte à savoir un pour le bourg principal et un pour le hameau de Saint-Maurice. Il sera question de l'assainissement du hameau de Saint-Maurice dans ce document.

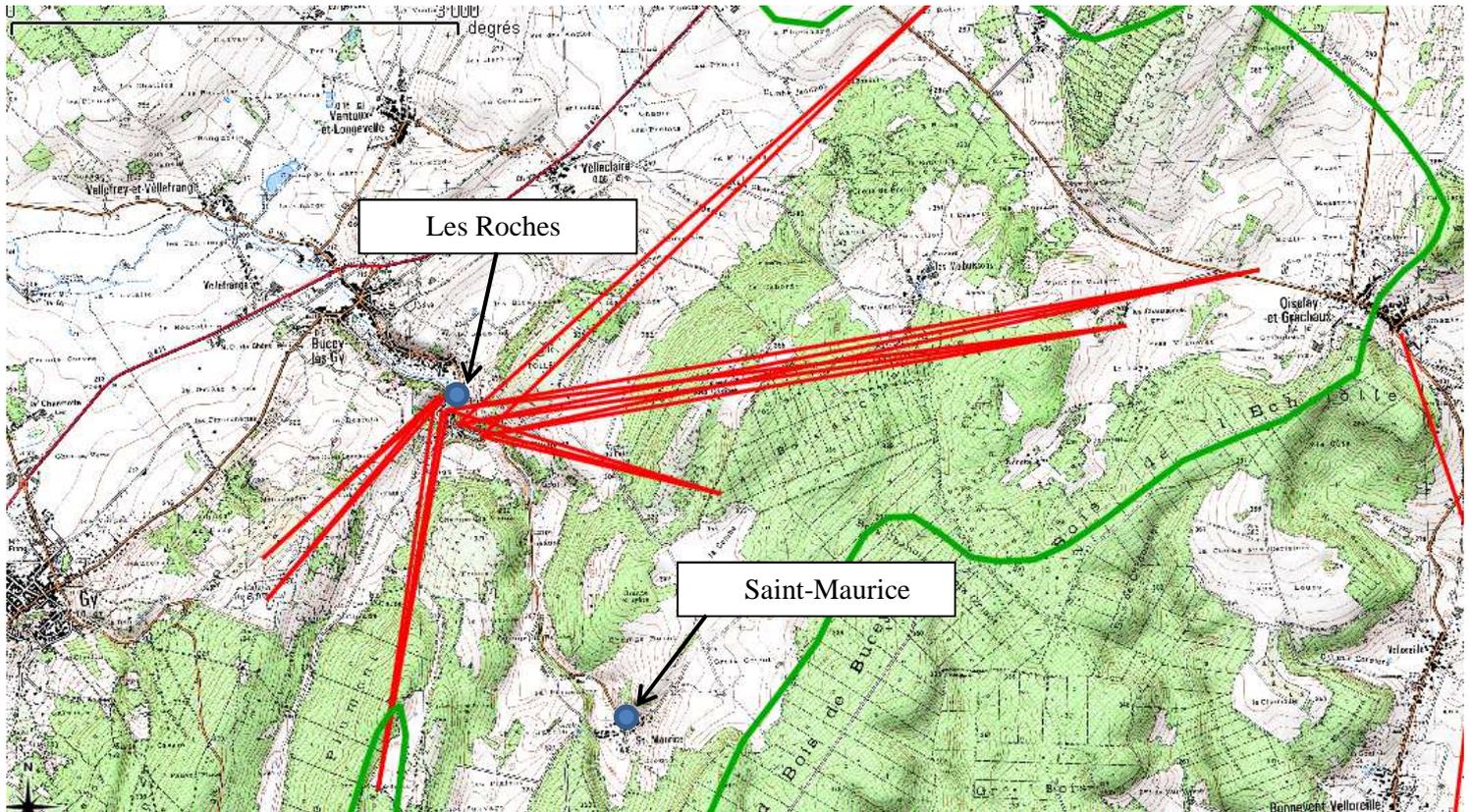
Le réseau et les installations d'assainissement des habitations du hameau de Saint-Maurice ont été cartographiés par Science-Environnement (voir carte ci-dessous).



La plupart des 16 habitations présentes sont d'ores et déjà équipées d'une fosse septique ou d'une fosse toutes eaux. Néanmoins, aucune ne semble disposer d'un système de traitement aux normes. Les eaux usées se rejettent ensuite dans un fossé et s'infiltrent dans le sous-sol.

2. Analyse du milieu

Le hameau de Saint-Maurice se situe sur un sol karstique ; les eaux usées s'infiltrent donc facilement dans le sous-sol, ce qui rend compliqué les analyses directes du rejet. Néanmoins, nous disposons, dans cette zone, de nombreux résultats de traçages des eaux souterraines (voir carte ci-dessous, données Conseil Général).



Sur cette carte sont représentés en rouge les traçages des eaux souterraines (l'exutoire de tous les traçages se situant à proximité du hameau des roches), et la limite du bassin versant en vert.

La connaissance du terrain (une petite source s'écoule de Saint-Maurice pour rejoindre la Morthe au niveau des Roches) et les résultats de ces différents traçages permettent de dire que les eaux usées s'infiltrant au hameau de Saint-Maurice ressortent au niveau de la Morthe aux Roches.

Hors, plusieurs analyses ont été menées sur la qualité de l'eau au niveau des Roches, la première ayant été faite durant l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement de Bucey-les-Gy en 2008 par Sciences-Environnement, l'autre ayant été réalisée par le bureau d'étude RWB lors d'une étude sur le bassin versant de la Morthe.

Les résultats de ces analyses sont présentés dans les tableaux suivant :

		Science- Environnement (2008)	RWB
IBGN	IBGN	15	13
	Groupe indicateur (note/9)	7	8
	Variété taxonomique (nombre)	29	19
Matières Organiques Oxydables	Oxygène dissous (mg/l)	9	8,36
	Oxygène dissous (saturation (%))	85	83,6
	DBO5 (mg/l)	1	
	DCO (mg/l)	3,9	2,6
	Oxydabilité (mg/l)		
	Azote Kjeldahl (mg/l N)	0,3	0,8
	Ammonium (mg/l NH4)	0,001	<0,02
Matières azotées	Ammonium (mg/l NH4)	0,001	<0,02
	Azote Kjeldahl (mg/l N)	0,3	0,8
	Nitrites (mg/l NO2)		0,01
Nitrates	Nitrates (mg/l NO3)	12,2	19,3
Matières phosphorées	Phosphates (mg/l PO4)		0,14
	Phosphore total (mg/l P)	0,02	0,17
Particules en suspension	MES (mg/l)	1,9	27,3
	Turbidité (FTU)		29
Température	Température (°C)	11,5	11,5
Acidification	pH (unités pH)	6,96	7,09
Pesticides	Glyphosate (ug/l)		<0,05
	AMPA (ug/l)		<0,05

Classe de Qualité
Très bonne
Bonne
Passable
Mauvaise
Très Mauvaise

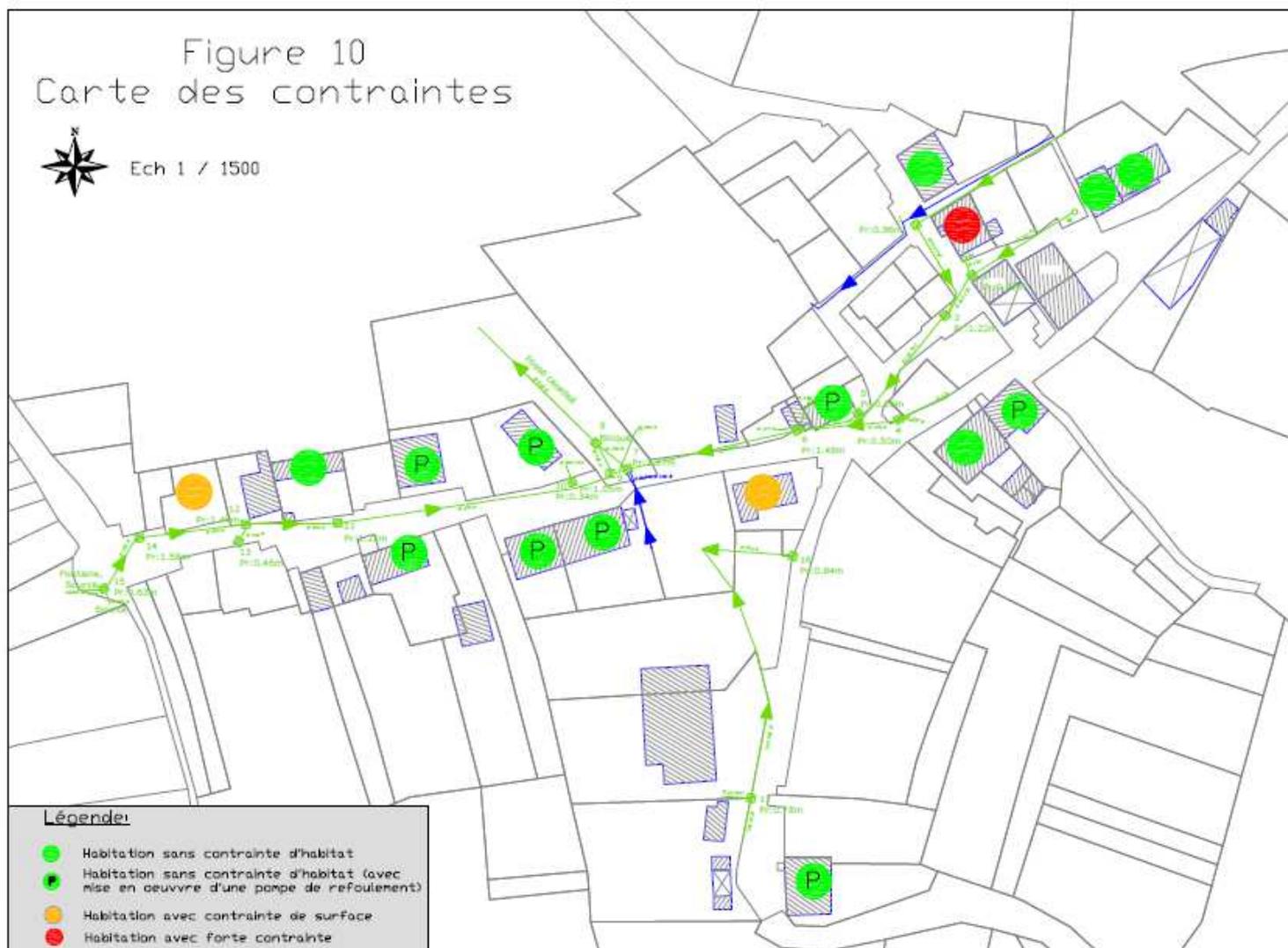
Les analyses IBGN réalisées sont bonnes au sens de la Directive Cadre sur l'Eau mais témoignent tout de même d'une altération du milieu puisque la classe référentielle de « très bonne » qualité n'est pas atteinte.

En ce qui concerne la physico-chimie, la plupart des indicateurs sont bon voir très bon. Le principal souci réside dans la concentration en nitrate qui classe le cours d'eau en qualité passable.

En ce qui concerne les eaux souterraines, des prélèvements réalisés sur les eaux brutes du captage de la source St-Vincent montrent la présence de bactéries, d'où la nécessité d'équiper les habitations d'installations aux normes.

3. Possibilités d'assainissements individuels

Le Schéma Directeur d'Assainissement de Bucey-les-Gy permet d'évaluer les contraintes de chacune des habitations (Sciences-Environnement, 2008) :

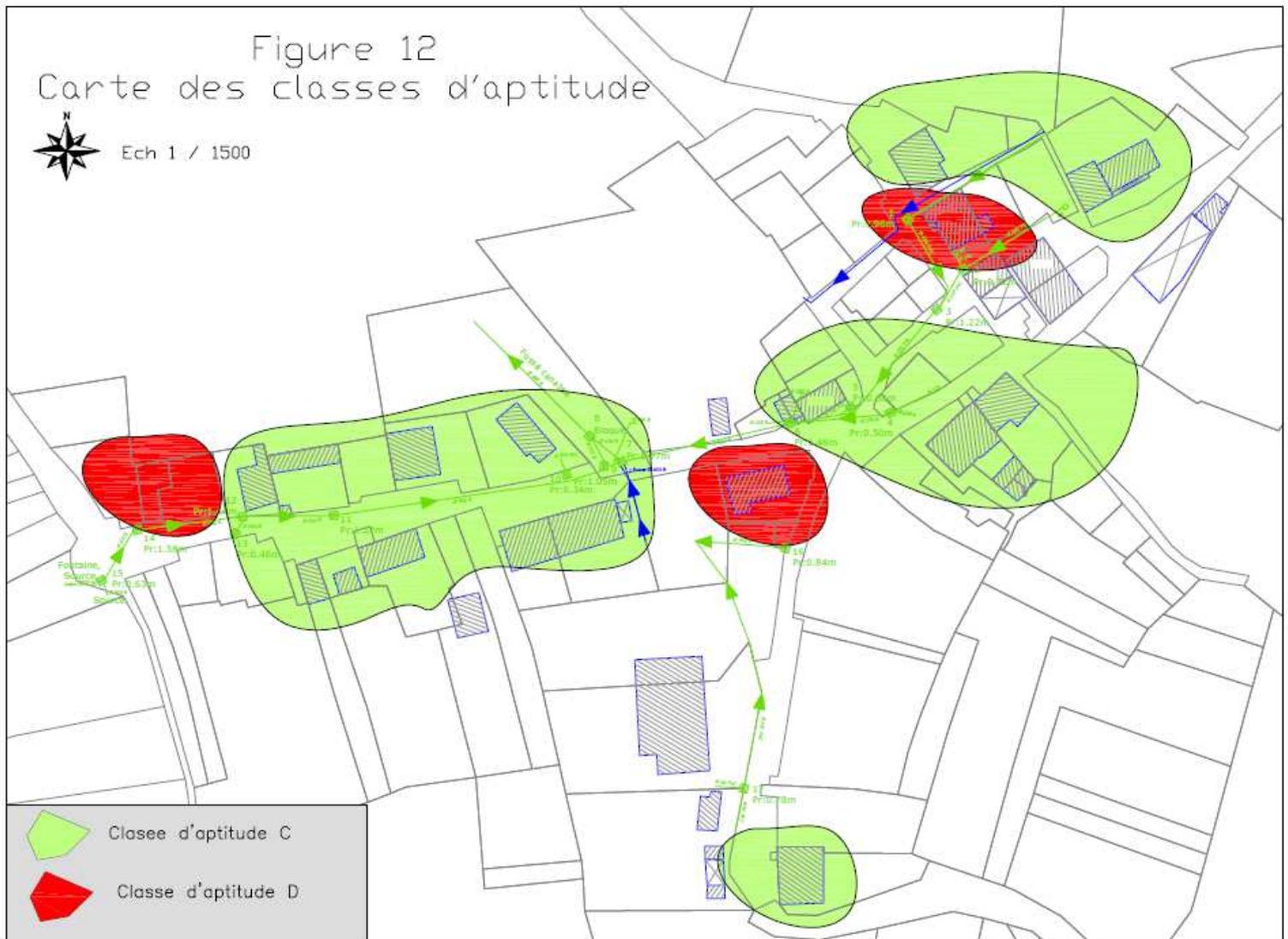


Il en ressort que 13 habitations n'ont aucune contrainte d'habitat, 2 ont des contraintes de surface et 1 possède de fortes contraintes.

Concernant les propriétés avec des contraintes de surface, celles-ci se verront sûrement dans l'obligation, en cas d'assainissement non collectif, de recourir à une technique plus compacte que la filière classique de massif sableux filtrant nécessitant beaucoup d'espace.

L'habitation ayant de forte contrainte devra, pour sa part, choisir d'autres moyens d'assainissement, tel une microstation ou un projet de réhabilitation regroupé.

Pour les autres habitations sans contraintes, le système de lit filtrant drainé est possible (voir carte ci-dessous).



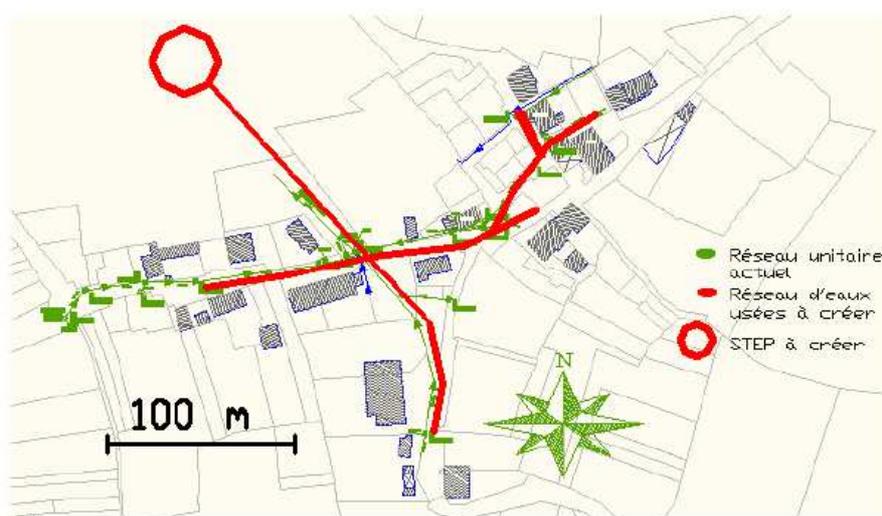
Classe d'aptitude C : Aptitude à l'assainissement autonome dans un massif sableux drainé

Classe d'aptitude D : Aptitude à l'assainissement autonome avec de fortes contraintes (pentes, surfaces,...)

4. Estimatif financier

4.1 Assainissement collectif

Les éléments suivants sont repris de l'étude de Sciences-Environnement (2008)



Equipement	Prix unitaire (HT)	Quantité	Coût (HT)	Estimation des subventions	Charge communale
Mise en œuvre canalisation Ø200	150 €	500 ml	75 000 €	26 250 € (35%)	48 750 €
Raccordement	1 500 €	16	24 000 €	8 400 € (35%)	15 600 €
Station d'épuration 60 EH	75 000 €	1	75 000 €	48 750 € (65%)	26 250 €
Total			174 000 €	83 400 €	90 600 €

Le coût total de l'opération serait donc de 174.000€, dont 90.600€ à la charge de la commune (si celle-ci prend en charge le raccordement). Pour les 16 habitations de Saint-Maurice, cet investissement représenterait donc 10.875€ par habitation.

4.2 Assainissement non collectif

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, les coûts des installations ont été tirés des études récentes de SDA réalisées par Verdi Ingénierie sur la Communauté de Communes.

Nous partons du principe que sur les habitations sans contraintes un filtre à sable vertical drainé étanche est installé, et pour les habitations aux contraintes moyennes et fortes, une filière compacte.

Installation	Nombre d'habitation concernée	Prix unitaire € (H.T.)	Prix total €	Financement €	Charge particulier €
Filtre à sable vertical drainé étanche	13	7500	97500	39000	58500
Filière compacte	3	10500	31500	9000	22500
		Total	129000	48000	81000

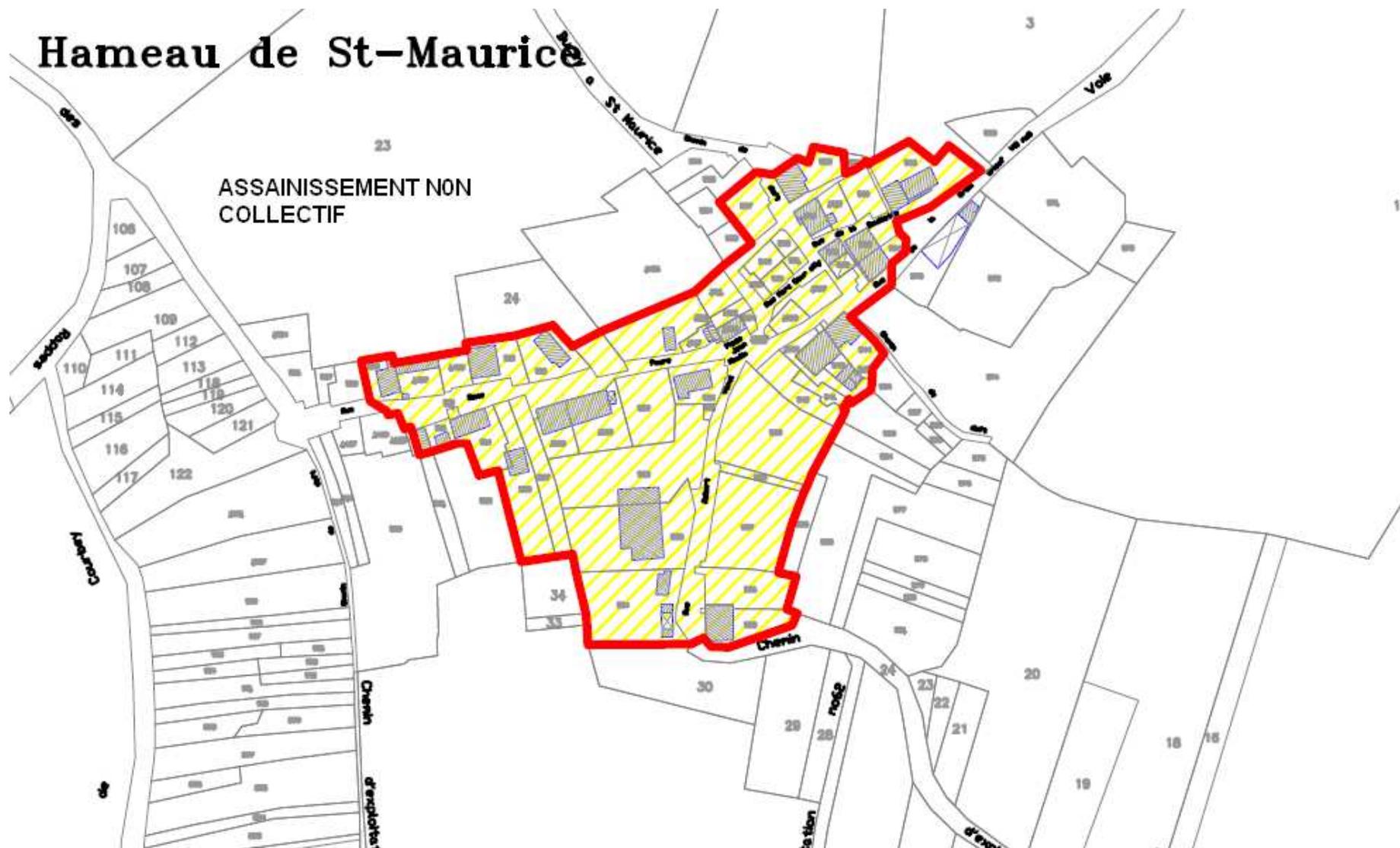
Le coût total serait donc de 129.000€, dont 81.000€ à la charge des particuliers (la seule aide prise en compte dans le calcul est l'aide de 3000€/installation apportée par l'Agence de l'eau). Le coût par habitation serait donc de 8062.5€.

5. Conclusion

Les analyses concernant la qualité de l'eau au niveau des Roches n'ont révélées aucunes pollutions graves dues aux systèmes d'assainissement. De plus, une solution peut être envisagée en assainissement individuel pour l'ensemble des habitations du hameau de Saint-Maurice. L'analyse économique montre que le classement de cette zone en assainissement non collectif permettrait de diminuer le coût total et par habitation des travaux. Les particuliers pourront prétendre aux aides de l'Agence de l'eau par l'intermédiaire de la réhabilitation groupée mise en place prochainement par la Communauté de Communes.

De ce fait, il apparaît nécessaire que le hameau de Saint-Maurice soit zoné en assainissement non collectif. Les différentes propriétés présentes devront donc se mettre progressivement aux normes lors des ventes ou réhabilitation, ou encore en cas de pollution environnementale ou de salubrité publique. Les constructions neuves de ce secteur devront aussi, comme la loi l'indique, posséder un système d'assainissement individuel complet qui devra être contrôlé et validé par le SPANC.

6. Zonage d'assainissement du hameau du Saint-Maurice



7. Délibération de la collectivité

République Française

Département
De la Haute-Saône

Commune
De Bucey les Gy

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de Bucey les GY
Séance du 30 octobre 2013

L'an deux mille treize, le trente octobre, à 20 h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Emile NEY, Maire.

Nombre de membres :

- en exercice : 15
- présents : 8
- procuration : 1
- absents : 6

Date de convocation :

25/10/2013

Date d'affichage :

31/10/2013

Objet :

**Modification du Schéma
Directeur d'Assainissement
pour Saint-Maurice**

Membres présents : AIMON Aimé, NEY Emile, NERET Gilles, ROOSE Christophe, CHALMEY François, BASSO Claudia, CLADE Bernard, DARCQ Martine,
Membres absents : HUMBERT Jean-François, SASSIGNOL Chantal, REMONGIN Emmanuelle, LAZARD Christelle, POULNOT Pascale, BERC Maryline.

Procuration : COMPAGNON Liliane à DARCQ Martine
Secrétaire de séance : ROOSE Christophe

Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante la délibération du 13 janvier 2010 qui approuvait le plan de zonage du Schéma Directeur d'Assainissement de la commune.

Vu les très fortes contraintes techniques concernant le secteur de Saint-Maurice, il convient de revoir le scénario proposé.

L'exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de modifier le scénario retenu en retenant la solution de l'assainissement non collectif pour le secteur de Saint-Maurice et autorise le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Voté comme suit : 9 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture

le 31/10/13

et Publication

le 31/10/13

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, ont signé au registre tous les conseillers présents. Pour copie conforme à l'original.

Le Maire,

Emile Ney

